

DELIBERATION CFVU045-2017

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;

Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 18 mai 2017.

Objet de la d lib ration : convention relative   la d livrance d'un double dipl me de Master entre l'Universit  d'Angers et l'Universit  Nicolas Copernic de Torun

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 29 mai 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :


La convention relative   la d livrance d'un double dipl me de Master entre l'Universit  d'Angers et l'Universit  Nicolas Copernic de Torun (Pologne) est approuv e.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 24 voix pour.

A Angers, le 15 juin 2017

La Vice-pr sidente FVU

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le **19 juin 2017**

CONVENTION RELATIVE A LA DELIVRANCE

D'UN DOUBLE DIPLÔME DE MASTER

Entre

L'Université d'Angers, (France)

40 rue de Rennes – BP 73532 – 49035 Angers Cedex 01

Représentée par son Président, Monsieur Christian ROBLEDO

UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Et

L'Université Nicolas Copernic de Toruń, (Poland)

ul. Gagarina 11, 87-100 Torun

Représentée par son Recteur, Monsieur Andrzej Tretyn

Faculté de Sciences Economiques et de Gestion

Les parties citées ci-dessus s'engagent, par le présent accord, sur les points suivants :

1. Objet de l'accord

- 1.1. L'objet de l'accord est le renouvellement de la convention de double diplôme en partenariat international signée en 2013 afin de l'adapter aux exigences de la nouvelle accréditation des masters à compter de l'année universitaire 2017-2018. Cette convention porte sur la réalisation d'un programme de quatre semestres d'études de niveau Master intitulé Master Franco Polonais en Management du Tourisme (MFPT) qui a été élaboré en commun par les deux Parties et accepté par les conseils compétents dans chacune des universités.
- 1.2. Les étudiants qui ont satisfait aux exigences du programme définies dans le présent accord se verront décerner deux diplômes :
 - Le diplôme de Master en Gestion (spécialité « Tourism and Sport Management ») délivré par l'Université Nicolas Copernic de Toruń,
 - Le diplôme de Master mention Tourisme ; Parcours anglophone « International Hospitality Management » délivré par l'Université d'Angers

2. Coordonnateurs du programme

2.1. Le MFPT est réalisé par :

- L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers
- La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Nicolas Copernic de Toruń qui coordonne l'ensemble des cours délivrés à Toruń, y compris ceux qui le sont en partenariat avec la Faculté des Sciences de la Terre de l'Université Nicolas Copernic de Toruń (cf. annexe 1).

2.2. Les coordinateurs du MFPT sont :

- Mesdames Marie-Christine Bonneau et Dominique Peyrat-Guillard pour l'Université d'Angers
- Madame Agata Sudolska pour l'Université Nicolas Copernic

2.3. Le MFPT est conforme aux exigences d'obtention du diplôme et de déroulement des études en vigueur dans la République Française et dans la République de Pologne. La formation dispensée par le MFPT est réalisée conformément au cursus établi par les Parties composé de quatre semestres d'études et au programme d'enseignement faisant partie des annexes 1 et 2 du présent accord.

3. Organisation et déroulement du programme

3.1. Le MFPT commencera en l'année universitaire 2017-2018.

3.2. Tous les participants au MFPT (étudiants de l'Université d'Angers et étudiants de l'Université polonaise) assisteront aux cours prévus dans le programme de la première année de Master à la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion à l'Université Nicolas Copernic de Toruń. Les cours prévus dans le programme de la deuxième année d'études seront suivis à l'ESTHUA Tourisme et Culture (cf. annexes 1 et 2).

3.3. Les Parties s'engagent à garantir aux étudiants les cours définis dans le programme d'études.

3.4. Les cours et l'évaluation des compétences des étudiants (la notation, les examens) auront lieu en langue anglaise. Le mémoire de Master doit être préparé en anglais pour tous les étudiants. La soutenance de mémoire s'effectue également en anglais, dans l'Université d'origine de l'étudiant.

3.5. Les connaissances et les compétences des étudiants sont notées en accord avec le barème d'évaluation en vigueur dans l'établissement dans lequel l'étudiant suit les cours et en tenant compte du système de crédits ECTS. Les notes attribuées sont ajustées au barème d'évaluation en vigueur dans l'établissement partenaire, conformément à l'annexe 3 du présent accord.

- 3.6. Les Parties valident par consultation mutuelle les acquis et les résultats obtenus dans l'établissement partenaire pour le passage de la 1^{ère} année de Master à la 2^{ème} année de Master et pour l'obtention du diplôme.
- 3.7. La sélection des candidats au MFPT est effectuée séparément par chacune des Parties, conformément aux principes en vigueur dans les établissements français et polonais.
- 3.8. Chacune des parties sélectionne pour le MFPT dix candidats maximum par année universitaire, conformément à l'accord Erasmus en vigueur entre les deux Parties.
- 3.9. Pendant toute la période de formation, les participants au MFPT sont inscrits dans les deux universités ; ils sont soumis au règlement de l'établissement dans lequel ils suivent les cours.
- 3.10. Les conditions d'obtention des deux diplômes cités dans le point 1.2 du présent accord, sont :
 - 3.10.1. La réalisation de ce qui a été prévu dans le plan des études et dans le programme d'enseignement du domaine de formation et la réussite des examens obligatoires,
 - 3.10.2. La présentation d'un mémoire de Master et sa soutenance qui auront lieu pour chaque étudiant dans son université d'origine (Université Nicolas Copernic pour les étudiants originaires de cette Université ; Université d'Angers pour les étudiants originaires de cette Université),
 - 3.10.3. La réalisation d'une expérience professionnelle prévue dans le cursus des études qui prendra la forme d'un stage selon la réglementation en vigueur dans chaque université (obligatoire pour les étudiants de l'Université d'Angers, facultative pour les étudiants de l'Université Nicolas Copernic).
 - 3.10.4. L'obtention des 120 crédits ECTS.
- 3.11. La thématique des mémoires de Master décrits au point 3.10.2 de cet accord, est soumise à l'approbation des deux parties. La tutelle scientifique dans le processus d'élaboration du mémoire est assurée communément par les deux Parties.
- 3.12. Les Parties s'engagent à un échange régulier d'information et de documents concernant la réalisation du MFPT, en particulier à la transmission de documentation sur le déroulement des études ainsi qu'à la consultation réciproque concernant toutes les activités didactiques et les questions d'organisation liées à la réalisation du programme.

4. Conditions financières

- 4.1. Les étudiants acquittent les droits d'inscription dans l'Université d'origine, conformément aux règles en vigueur. Ils sont exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil.

- 4.2. Les étudiants couvrent par leurs propres moyens les frais de voyage, d'hébergement, de l'assurance santé obligatoire, ainsi que les autres frais liés au séjour dans l'établissement partenaire.
- 4.3. Les Parties s'engagent à apporter une aide technique aux étudiants dans leur recherche de logement.
- 4.4. L'Université d'accueil assure aux participants du MFPT les mêmes conditions d'accès aux ressources bibliothécaires, aux centres de documentation et aux services de l'Université.

5. Modifications, résiliations, litiges

- 5.1. Cette convention de double diplôme en partenariat international entre en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2017-2018, sous réserve de l'accréditation en cours pour l'Université d'Angers, et ce dans la limite de la fin de l'année universitaire 2021-2022. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle accréditation.
- 5.2. Cette convention peut être modifiée par voie d'avenant signé par chacune des parties. Les éventuels cas litigieux qui s'opposeraient à la réalisation du présent accord seront résolus à l'amiable par les Parties.
- 5.3. La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard six mois avant la fin de l'année universitaire en cours.
- 5.4. L'accord présent a été établi en langues polonaise et française en quatre exemplaires, soit deux pour chaque Partie.
- 5.5. Toute la correspondance concernant la réalisation du MFPT sera envoyée par les Parties à l'adresse :

Uniwersytet Mikolaja Kopernika ul. Gagarina 11 87-100 Toruń POLOGNE	Université d'Angers Direction des Relations internationales 40 rue de Rennes BP 73532 49035 ANGERS CEDEX 01 FRANCE
--	--

Fait à Toruń, le

Professor Andrzej Tretyn

Recteur de l'Université Nicolas Copernic

Fait à Angers le

Professeur Christian Robledo

Président de l'Université d'Angers

Appendix 1 – Course Description - Year 1 and 2 - Polish program
(Double Degree Students will take courses during Year 1 in Poland: titles in bold type and highlighted only)

Title	Form of passing	E-exam, (grade)	Z- credit	Hours		ECTS	Year 1						Year 2					
				Lectures	Exercises		Semester I			Semester II			Semester III			Semester IV		
							L	E	ECTS	L	E	ECTS	L	E	ECTS	L	E	ECTS
UNIT - Business English		E		0	30	2,0	30	2,0										
UNIT - university lectures		Z			0	4,0												4,0
Occupational Safety, Health and Ergonomics		Z		0	0	0,0												
UNIT - BASIC SUBJECTS																		
				90	15	18,0												
Contemporary Management Concepts		E		30	0	5,0	30		5,0									
Contemporary Macroeconomic Problems		E		15	0	3,0				15		3,0						
Business Law		Z		15	0	2,0	15		2,0									
Ethics in Management		E		15	0	3,0								15				3,0
Statistics in Management		Z		15	15	5,0	15	15	5,0									
UNIT - MAIN COURSE SUBJECTS																		
				90	195	40,0												
Master's Diploma Seminar		Z		0	105	20,0				30	5,0		30	5,0		45	10,0	
Strategic Management		E		30	30	6,0				30	30	6,0						
Process Management		Z		15	0	2,0				15		2,0						
Managerial Accounting		E		15	15	4,0				15	15	4,0						
Entrepreneurship		E		15	15	4,0	15	15	4,0									
Psychology in Management		Z		15	0	2,0	15		2,0									
Management Games I		Z		0	30	2,0							30	2,0				
UNIT - SPECIALISATION - TOURISM AND SPORT MANAGEMENT																		
				210	180	56,0												
Travel and tourism sector in the national economy		E		15	15	4,0	15	15	4,0									
Global issues of tourism (ES)		Z		15	15	3,0	15	15	3,0									
<i>Chasing the thrill - Adrenaline Tourism (ES)</i>				15	15	4,0							15	15	4,0			
Geography of Poland: landscape, society and tourism (ES)				15		3,0	15		3,0									
Tourist Enterprise Management		E		15	15	4,0							15	15	4,0			
Tourism Corporate Finance		E		15	15	4,0							15	15	4,0			
Marketing for Tourism and Sport		E		30	15	5,0				30	15	5,0						
<i>Valorisation of city space for tourism purposes (ES)</i>				0	15	3,0								15	3,0			
E-commerce in Tourism		E		15	15	4,0							15	15	4,0			
Sport Club Management		Z		15	15	4,0							15	15	4,0			
<i>Culinary tourism - food around the world (ES)</i>				15	15	5,0										15	15	5,0
<i>Geohazards&Tourism (ES)</i>				15	0	3,0										15		3,0
Geotourism&Geoparks (ES)				15	15	5,0				15	15	5,0						
<i>Industrial heritage as a chance for tourism (ES)</i>				15	15	5,0									15	15	5,0	
Altogether				390	420	120,0			30,0			30,0			30,0	15	15	30,0

* compulsory e-learning project provided to the students, because of the Polish law - to realize on the first year of the studies. Courses with the code "ES" are provided by the Faculty of Earth Sciences.

Appendix 2 – Course Description - Year 1 and 2 - French program
(Double Degree Students will take courses during Year 2 in France: titles in bold type only)

MASTER Mention Tourisme					
Parcours anglophone "International Hospitality Management"					
Title	Number of hours		ECTS	Assessment 1rst Session	
	Lectures	Exercices		Final examination - CT	Continuous assessment - CC
	Total number of hours	Total Number of hours			
Semestre 1- International Hospitality Management			30		
UEF1 Languages 1			4,0		
English for Tourism		24,0	2		CC (written or oral)
Second Language		24,0	2		CC (written or oral)
UEF2 Fundamentals of Management 1			7,0		
Strategic management for hospitality businesses	16,0		2	CT (1h30)	
Organizational behavior	16,0		2		CC (written or oral)
Project management	16,0		2		CC (written or oral)
Intercultural management	16,0		1	CT (1h30)	
UEF3 Hospitality industry environment 1			7,0		
Trends and issues in global tourism	16,0		1		CC (written or oral)
Tourism in the European Union	16,0		2		CC (written or oral)
Transportation issues	16,0		2	CT (1h30)	
International business law	16,0		2	CT (1h30)	
UEF4 Research Project 1			7,0		
Applied research project		36,0	5		CC (written or oral)
Writing skills for research		12,0	2		CC (written or oral)
UP1 Employee & Customers Interactions			5,0		
International HRM	16,0		2	CT (1h30)	
Front office management	16,0		2		CC (written or oral)
Interpersonal communication	16,0		1		CC (written or oral)
Semestre 2 - International Hospitality Management			30		
UP2 Business, Finance & Marketing			5,0		
Business plan for hospitality	16,0		1		CC (written or oral)
Hospitality financial management	16,0		2		CC (written or oral)
Marketing for hospitality	16,0		2		CC (written or oral)
US1 Quality, Security, Environment			5,0		
Quality service management in hospitality	16,0		2		CC (written or oral)
Hotel security & safety management	16,0		1		CC (written or oral)
Corporate social and environmental responsibility	16,0		2		CC (written or oral)
UP3 STAGE (internship)			20,0		
4 months				CT	
TOTAL M1	272,0	96,0			

Semestre 3 - International Hospitality Management			30		
UEF5 Languages 2			4,0		
English for Tourism		24,0	2		CC (written or oral)
Second Language : French for Polish students		24,0	2		CC (written or oral)
UEF6 Fundamentals of Management 2			7,0		
Yield management	16,0		2	CT (1h30)	
Hospitality technology and innovation management	16,0		2		CC (written or oral)
International team management	16,0		2		CC (written or oral)
E & M hospitality	16,0		1	CT (1h30)	
UEF7 Hospitality industry environment 2			7,0		
Asian markets	16,0		2		CC (written or oral)
American markets	16,0		2		CC (written or oral)
Russian and Eastern European markets	16,0		2	CT (1h30)	
Middle Eastern markets	16,0		1		CC (written or oral)
UEF8 Research Project 2			7,0		
Applied research project		36,0	5		CC (written or oral)
Writing skills for research		12,0	2		CC (written or oral)
UP4 Hospitality World			5,0		
Food services	16,0		2		CC (written or oral)
Theme parks, casinos and cruises	16,0		2	CT (45 minutes)	
Hotels	16,0		1	CT (45 minutes)	
Semestre 4 - International Hospitality Management			30		
UP5 Meetings, Incentive, Convention & Events			5,0		
Event management system and evolution of destinations	16,0		1		CC (written or oral)
General public events management	16,0		2		CC (written or oral)
Corporate events management	16,0		2		CC (written or oral)
US2 Luxury Management			5,0		
Introduction to luxury hospitality	16,0		1		CC (written or oral)
Luxury marketing and branding strategy	16,0		2		CC (written or oral)
Customer relationship management and luxury	16,0		2		CC (written or oral)
UP6 STAGE (internship/Master's Thesis)			20,0		
bilan expérientiel (only for students from Angers University)			5	CT	
note d'entreprise (only for students from Angers University)			5	CT	
mémoire (only for students from Angers University)			10	CT	
Electives (only for students from NCU)			5	CT or CC depending on the electives chosen	
Master's Thesis (Torun. Only for students from NCU)			15	CT	
TOTAL M2	272,0	96,0			

APPENDIX 3 - Calculation of grades

Polish Transcript of Records to French Transcript of Records

Polish Grade	ECTS Grade System		French Grade
(Five-point scale)	ECTS grade	Definition	
5	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	17
4.5	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	15
4	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	13
3.5	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	11
3	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	10
2	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	

French Transcript of Records to Polish Transcript of Records

French Grade	ECTS Grade System		Polish Grade
	ECTS grade	Definition	
17 and more	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	5
15 or 16	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	4.5
13 or 14	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	4
11 or 12	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	3.5
10	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	3
Less than 10	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	2

<p>Date and place of signature</p> <p style="text-align: center;">Andrzej Tretyn Rector Nicolaus Copernicus University Toruń, Poland</p>	<p>Date and place of signature</p> <p style="text-align: center;">Christian Robledo President University of Angers Angers, France</p>
--	---